

■ **Garage-carrosserie du Rallye, Gillet et Arrigoni**, à Montagny-près-Yverdon, société en nom collectif (FOSC du 16.11.1994, p. 6278). L'associé Olivier Gillet s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Bruno Arrigoni continue les affaires sous la raison individuelle 'Garage du Rallye, Bruno Arrigoni', conformément à l'art. 579 CO.
Journal no 5726 du 03.06.2004
(02299754 / CH-550.0.177.932-3)